



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

aménagement du territoire : personnel

Question écrite n° 86835

### Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire sur le taux d'absentéisme dans la fonction publique d'État. C'est pourquoi il souhaite connaître, pour les années 2000 à 2005, le taux d'absentéisme des fonctionnaires au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant. Dans la mesure du possible, il souhaiterait disposer de ces chiffres en fonction des catégories de fonctionnaires et des motifs d'absence suivants : maladie de courte durée, maladie de longue durée, maternité et accident du travail.

### Texte de la réponse

Journées de congé maladie 2002 : 217 jours, soit un taux d'absentéisme de 1,28 %. Un agent bénéficiait d'un congé longue maladie (CLM) depuis le 2 octobre 2000. 2003 : 586 jours, soit un taux d'absentéisme de 3,55 %. Le CLM a pris fin le 1er octobre 2003 et l'agent a été placé en disponibilité pour inaptitude. Un autre agent a bénéficié d'un CLM de mars à décembre 2003. 2004 : 489 jours, soit un taux d'absentéisme de 2,98 %. L'agent précédemment en CLM a repris ses fonctions et a de nouveau été placé en CLM à compter du 21 juin 2004. 2005 : 158 jours de congés de maladie ont été comptabilisés pour le 1er semestre. Jours de grève : aucun agent ne s'est déclaré gréviste au cours des années 2002, 2003, 2004, ni au cours du 1er semestre 2005.

### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 86835

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** aménagement du territoire

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 février 2006, page 1991

**Réponse publiée le :** 13 février 2007, page 1546